
Programme de Formation

Managers : intégrer les fondamentaux du droit du travail dans sa pratique quotidienne

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Managers et responsables souhaitant sécuriser leurs pratiques managériales au regard du droit du travail.



Objectifs pédagogiques

- Identifier les principales règles du droit du travail applicables dans le cadre managérial.
- Sécuriser l'encadrement des équipes au regard des obligations légales.
- Appliquer les bons réflexes dans les situations courantes (recrutement, gestion du temps, discipline, rupture...).
- Comprendre les relations sociales et le rôle des instances représentatives du personnel.
- Adopter une posture de manager conforme au droit et respectueuse des obligations sociales.



Description

Jour 1

Matin : Comprendre les bases du droit du travail

Panorama des sources du droit du travail : Code, conventions collectives, accords d'entreprise.
Comment articuler les différentes normes ? Cas pratiques.
Rechercher et interpréter les bonnes informations juridiques.
Utilisation concrète du règlement intérieur.

Après-midi : Sécuriser les contrats temporaires et les formes d'emploi

Conditions de recours au CDD et à l'intérim : motifs, durées, délais de carence.
Risques liés à l'enchaînement de contrats précaires.
Bonnes pratiques en matière de sous-traitance.

Jour 2

Matin : Encadrer les salariés dans le respect des règles sociales

Suivre et évaluer la période d'essai.
Modifier le contrat de travail dans le respect du cadre légal.
Organiser le temps de travail : durées maximales, repos, pauses.
Gérer les absences : congés payés, maladie, absences justifiées.
Intégrer les obligations en matière de santé et sécurité au travail.
Encadrer efficacement les télétravailleurs.
Éviter les situations de harcèlement ou de discrimination.
Appliquer une procédure disciplinaire conforme au droit.
Maîtriser les modes de rupture du contrat : démission, licenciement, rupture conventionnelle.

Après-midi : Relations sociales et rôle du manager

Identifier les différentes instances représentatives (CSE, délégués syndicaux).
Connaître les droits et obligations des partenaires sociaux.
Positionner son rôle de manager dans le dialogue social.
Anticiper les situations sensibles avec les IRP.

**Prérequis**

Aucun

**Modalités pédagogiques**

- Notre approche pédagogique repose sur une alternance entre apports théoriques opérationnels et mises en pratique directement issues du contexte professionnel des participants.
- Chaque thème traité s'appuie sur des études de cas concrets et des exercices pratiques, conçus spécifiquement à partir des situations réelles rencontrées dans l'environnement professionnel des stagiaires.
- Nos méthodes favorisent l'adaptation aux besoins de chaque participant afin d'optimiser leur engagement et leur apprentissage.
- L'animation privilégie une pédagogie active, favorisant les échanges, l'analyse réflexive des pratiques et une adaptation continue aux réalités professionnelles des participants.

**Moyens et supports pédagogiques**

- Des supports pédagogiques numériques adaptés au contexte professionnel sont remis aux participants.
- Dispositifs pédagogiques variés sont mobilisés tout au long de la formation (études de cas, exercices pratiques, travaux en sous-groupes, mises en situation, jeux pédagogiques) favorisant l'apprentissage actif, collaboratif et l'appropriation des contenus.

**Modalités d'évaluation et de suivi**

- Un QCM est réalisé en début et en fin de formation afin d'évaluer l'évolution des connaissances.
- Le suivi des stagiaires est assuré tout au long de la formation à travers des ateliers pratiques, des mises en situation et des échanges permettant d'évaluer leur participation et leur progression.

Une attestation individuelle de formation sera remise à chaque participant à l'issue de la formation.

**Informations sur l'accessibilité**

Si vous êtes en situation de handicap, ou si vous rencontrez une difficulté pouvant impacter votre participation à la formation, n'hésitez pas à nous contacter. Nous étudierons ensemble les aménagements ou adaptations pédagogiques, matérielles ou organisationnelles à mettre en place pour vous accompagner dans les meilleures conditions.